



VILLE DE SOTTEVILLE-LES-ROUEN

CONSEIL MUNICIPAL

REUNION DU 6 JUIN 2024

République Française  
Liberté - Égalité - Fraternité

**Nombre de Conseillers**

**en exercice : 35**

**Nombre de votants: 35**

**Nombre de présents : 30**

**Convocations : 31 MAI 2024**

**Etaient présents :** M. Alexis RAGACHE, Maire, Mme Laurence RENO, M. Pierre CAREL, Mme Eve COGNETTA, Mme Edwige PANNIER, M. Hervé DEMORGNY, Mme Adeline POLLET, M. Clément THÉODORE, Mme Christine BORJA VIEGAS D'ABREU, M. Luc LESIEUR, Adjoint, M. Jean-François TIMMERMAN, M. Gérard GUILLOPE, Mme Luce PANE, M. Laurent CASSARD, M. Stéphane BORD, M. Stéphane FERRAND, M. Pierre JOSELIER, Mme Evelyne DENOYELLE, M. Mohammed DERGHAM, Mme Elise RIDEL, Mme Adeline DIANISSY, Mme Niswat ABDOURAZAKOU, M. Pierre-Arnaud PRIEUR, M. Loïc CAPPE, Mme Julie GODICHAUD, M. Alexis VERNIER, Mme Sylvie FAURE, M. Stéphane DELAHAYE, M. Jean EASTABROOK, Mme Camille FERET, Conseillers municipaux.

--ooOoo--

**Etaient absents excusés :**

- M. Christophe DELAMARE
- M. Laurent FUSSIEN
- Mme Mathilde LESAGE
- Mme Lisa MADELEINE
- M. Jean-Baptiste BARDET

Pouvoir à M. Pierre CAREL  
Pouvoir à M. Clément THEODORE  
Pouvoir à Mme Eve COGNETTA  
Pouvoir à Mme Laurence RENO  
Pouvoir à Alexis VERNIER

--ooOoo--

Monsieur Luc LESIEUR remplit les fonctions de Secrétaire.



**OBJET :** Désignation des représentants de la Ville au sein des Conseils d'administration des établissements publics locaux d'enseignement (EPL)

Vu le Code de l'Education, livre IV, titre 2, articles R.421-14 à 17, R.421-20 à 24

Vu la loi n°2013-595 du 08 juillet 2013 d'orientation et de programmation pour la refondation de l'école de la République,

Vu le décret n°2014-1236 du 24 octobre 2014 paru au JORF n°248 du 25 octobre 2014,

Considérant :

Qu'il est nécessaire de désigner de nouveaux représentants du Conseil municipal au sein des Conseils d'administration des établissements publics locaux d'enseignements (EPL),

Il vous est proposé de désigner comme représentant de la Ville :

Lycée des Bruyères	- Adeline POLLET
Lycée Marcel Sembat	- Edwige PANNIER
LEP Marcel Sembat	- Niswat ABDOURAZAKOU
Collège Jean Zay	- Gérard GUILLOPE
Collège Emile Zola	- Hervé DEMORGNY
EREA Françoise Dolto	- Luc LESIEUR

**Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, 1 abstention et 34 pour, en décide ainsi.  
La délibération n°2024-92 est adoptée.**



Le Registre dûment signé,  
Pour extrait conforme,  
Maire,  
Conseiller Départemental,

Alexis RAGACHE

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

076-217606813-20240606-2024-092-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 11/06/2024

Publication : 12/06/2024